

DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires) Formation Continue Organisation pédagogique de la formation



► LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans la préparation universitaire au Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU), 3 choix sont possibles ;

- Le contrôle continu
- L'examen terminal
- Les modules capitalisables

La formation du DAEU se déroule sur l'année universitaire et bénéficie d'une session unique par an.

LE CONTRÔLE CONTINU :

► **PRINCIPE DU CONTRÔLE CONTINU** : Le contrôle continu constitue dans les universités françaises le régime le plus courant des études ; il favorise une acquisition approfondie et progressive des connaissances. Dans le cadre du DAEU, ce contrôle s'effectue sous forme d'épreuves évaluées tout au long de l'année, pour toutes les matières (3 modules obligatoires et 2 modules optionnels).

► **FONCTIONNEMENT DU CONTRÔLE CONTINU** : Le contrôle continu repose sur 3 types de notes affectées d'un même coefficient : 1 La première note concerne la **participation active** en cours et le **travail personnel** du stagiaire dans chaque matière. Chaque enseignant donnera à ses stagiaires les critères d'évaluation. Le stagiaire, remettra à ses enseignants une série de travaux

personnels, composera en cours sous la forme de devoirs sur table, fera un ou plusieurs exposés en cours, etc.

- La deuxième note se rapporte à deux partiels : le partiel semestriel qui se déroule en janvier-février et le partiel de mars-avril. La moyenne de toutes ces notes compte pour 50% de l'obtention du diplôme.
- La troisième note est celle de l'examen terminal, prévu en fin d'année universitaire, (mai-juin) **obligatoire pour tous les candidats**. Cette note a pour coefficient 1, et correspond au 50% restant du diplôme.

**Contrôle continu 50% + Examen terminal 50% =
Diplôme du DAEU**

CONTRÔLE CONTINU ET/OU EXAMEN TERMINAL :

- Le contrôle continu suppose **l'assiduité** aux cours, la remise de tous les travaux demandés, la participation à **tous les partiels du contrôle continu** et épreuves de **l'examen terminal**.
- Le stagiaire qui a choisi le contrôle continu mais qui n'a pas rendu suffisamment de devoirs, n'a pas assisté régulièrement aux cours, ne s'est pas présenté à un partiel, et/ou qui obtient **moins de 10/20 en contrôle continu**, se verra **automatiquement renvoyé** vers le système de l'examen terminal (100%), uniquement dans la ou les matières où il a été défaillant.
- Si le stagiaire sort du contrôle continu dans une ou plusieurs matières, il peut néanmoins, rester en

contrôle continu dans les matières où il a obtenu 10/20 et répondu à tous les critères demandés du contrôle continu.

Le stagiaire pourra rattraper un ou deux partiels manqués du contrôle continu, à titre tout à fait exceptionnel, et seulement s'il a été très assidu durant toute l'année universitaire, avec l'accord de la responsable pédagogique du DAEU et du corps enseignant, sur présentation de justificatifs médicaux sérieux.

L'EXAMEN TERMINAL :

➔ Lors de la session des examens de mai-juin, le stagiaire, inscrit en contrôle continu passe obligatoirement les 5 épreuves de l'examen terminal (50%). Les copies sont notées sur 20 et ont un même coefficient : 1.

➔ L'étudiant qui choisit l'**examen terminal** comme **unique évaluation (100%)** des connaissances doit se présenter aux 5 épreuves écrites de l'examen terminal. Les copies sont notées sur 20 et ont un même coefficient : 1.

➔ Pour être déclaré admis, le **stagiaire doit obtenir une note au moins égale à 10/20** correspondant à la moyenne générale des 5 épreuves, avec **compensation des notes**.

➔ Tout candidat n'ayant pas obtenu, après la délibération du jury, une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20, ne peut obtenir le DAEU. Il peut néanmoins conserver le bénéfice des notes égales ou supérieures à 10/20 obtenues dans une ou plusieurs matières, pour l'obtention du diplôme durant les trois autres années universitaires autorisées (4ans maximum).

LES MODULES CAPITALISABLES :

➔ Le choix des modules capitalisables est intéressant pour le stagiaire désirant préparer le DAEU sur plusieurs années (4ans maximum).

➔ Le choix et le règlement du contrôle continu ou de l'examen terminal s'appliquent de la même façon aux modules capitalisables.

➔ Pour être déclaré admis, le stagiaire doit obtenir une note au moins égale à 10/20 correspondant à la moyenne générale des 5 épreuves, ce qui rend possible le principe de compensation entre les notes, sur une durée de 4 ans maximum.

▶ **LE CHOIX DES MATIERES**

Le stagiaire doit sélectionner dans le planning proposé ;

- Un cours de français
- Un cours de culture générale
- Un cours de langue (anglais ou espagnol)
- Deux cours parmi l'histoire, la géographie, la philosophie, et la comptabilité.

Le choix des cours (matières + horaires) auxquels les étudiants souhaitent assister s'effectue chaque année au mois d'octobre, avant la rentrée.

Le planning doit être établi pour l'année. Le planning ne pourra être modifié que dans les 7 jours suivants la date de rentrée.

Le nombre d'heures dépend des matières choisies par le stagiaire. Le nombre d'heures minimum est de 250 heures sur 25 semaines et peut atteindre 350 heures selon le cursus choisi.

L'université Paris 1 Panthéon Sorbonne propose également, en plus des matières obligatoires, des cours de soutien en français et en anglais.